

SERVICES D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

VOLET 1.2.1 Développement personnel

ISP-1018-1 Confiance en soi

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

OCTOBRE 1999

SERVICES D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

VOLET 1.2.1 Développement personnel

ISP-1018-1 Confiance en soi

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

OCTOBRE 1999

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des acquis

Les établissements d'enseignement sont autorisés à procéder, pour leurs besoins, à une reproduction totale ou partielle du présent document. S'il est reproduit pour vente, le prix de vente ne devra pas excéder le coût de reproduction.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1999 — 99-0795

ISBN 2-550-35165-7

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1999

TABLE DES MATIÈRES

1	Présentation	1
2	Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
3	Contenu	3
3.1	Notions	3
3.2	Habiletés	5
4	Tableau des pondérations	6
5	Justification des contenus et de leur pondération	7
6	Comportements observables	8
7	Spécifications de l'épreuve	10
7.1	Type d'épreuve	10
7.2	Type de résultat	10
8	Références bibliographiques	11

PROGRAMME : Services d'intégration socioprofessionnelle

VOLET 1.2.1 : Développement personnel

COURS : ISP-1018-1 Confiance en soi

1 PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée aux fins d'une évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme *Services d'intégration socioprofessionnelle* et, plus particulièrement, du cours *ISP-1018-1 Confiance en soi*. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre ou encore d'un organisme scolaire à un autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les organismes scolaires.

2 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations	Conséquences
1. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui engage toutes les dimensions de la personne* » tant la dimension physique, intellectuelle et émotionnelle que spirituelle et sociale, une démarche qui tient compte de la personnalité, de la réalité « transpersonnelle » ainsi que de la globalité de l'adulte.	1. L'évaluation doit avoir une portée multidimensionnelle pour faire état d'une formation globale de la personne qui soit qualifiante pour l'ensemble des objectifs du cours <i>ISP-1018-1 Confiance en soi</i> .
2. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui permet d'enseigner à apprendre à apprendre* », notamment à connaître son style d'apprentissage, à exploiter son potentiel intellectuel, à favoriser son développement personnel et social, son insertion professionnelle, à interagir avec son environnement et à élargir sa vision du monde.	2. L'évaluation permet de vérifier l'autonomie de l'adulte et sa stabilité dans ses comportements lorsque vient le moment de faire preuve de sens critique, de généralisation et de transfert dans un contexte d'insertion professionnelle et d'interaction avec l'environnement.
3. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui facilite la connaissance et l'utilisation de l'environnement sociopoliticoéconomique* », soit la valorisation et l'exploitation de réseaux interrelationnels et de l'environnement.	3. L'évaluation permet de vérifier, au terme du cours, dans quelle mesure l'adulte maîtrise les connaissances relatives à son environnement et d'évaluer ses capacités à les exploiter.
4. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche continue et permanente* » dans le contexte d'un marché du travail où l'être humain est en constante évolution.	4. L'évaluation permet de vérifier la connaissance qu'a l'adulte du marché du travail qui évolue constamment et, par conséquent, son parcours professionnel à remettre en question.
5. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui favorise une intégration réussie dans le monde des études et du travail* » plus spécialement en fonction de ses goûts, de ses besoins et de ses capacités.	5. L'évaluation permet de vérifier le degré d'adéquation entre les capacités de l'adulte et son choix de formation.

NOTE 1 : Ce sont les orientations 2 et 3 qui prédominent dans le cours *ISP-1018-1 Confiance en soi*.

NOTE 2 : Les comportements du domaine socioaffectif présentés à la section « Plan de mise en situation » du cours ont été traités en fonction de leurs incidences sur le domaine cognitif.

* DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. Programme *Services d'intégration socioprofessionnelle*, juin 1997, p. 1-3.

3 CONTENU

3.1 Notions

Phase 1 Sensibilisation aux principes généraux de la confiance en soi

- Principes
 - estime de soi
 - image de soi
 - affirmation de soi
 - compétences
 - forces
 - ressources
 - habiletés
 - limites
- Définition
 - interdépendance
 - détermination personnelle
- Caractéristiques de la confiance en soi

Phase 2 Sensibilisation aux facteurs qui influent sur le développement de la confiance en soi

- Environnement
 - parents
 - professeurs et professeures
 - autres personnes de l'entourage
- Expériences et réussites
 - expériences de réussite
 - effets des réussites
- Mécanismes visant à augmenter la confiance en soi
 - s'accepter soi-même
 - maintenir une règle de conduite constructive
 - s'accorder le temps nécessaire
 - reconnaître et respecter ses propres besoins et ses propres valeurs
 - être à l'écoute de soi
 - se donner le droit d'avoir une opinion personnelle
 - se libérer de toute dépendance
 - être réaliste et se donner le droit à l'erreur

- Attitudes, comportements et sentiments qui affaiblissent la confiance en soi
 - peur
 - reproches et plaintes
 - critiques
 - besoin d'attention et d'approbation
 - absence d'amis intimes
 - désir de gagner à tout prix
 - abus
 - dépression
 - mécontentes
 - égoïsme et cupidité
 - indécision et temporisation
 - tromperie et apitoiement
 - comparaison dans les relations sociales

Phase 3 Familiarisation avec les moyens favorisant le développement de la confiance en soi

- Contexte de travail et comportements
- Expériences professionnelles
 - système de croyances
 - grilles de lecture
 - grilles de référence
 - modèles de comportements
- Caractéristiques individuelles
 - traits dominants
 - compétences personnelles
 - compétences interpersonnelles
 - compétences professionnelles
- Techniques
 - courir des risques pour vaincre la peur
 - définir précisément l'objet de sa peur
 - formuler des hypothèses quant aux pires conséquences possibles
 - mettre au point un plan personnel pour neutraliser la peur
 - se fixer des objectifs atteignables
 - considérer différemment des événements négatifs
 - « programmer son mental » ses pensées d'une façon positive

Phase 4 Évaluation des capacités d'évolution sur le plan de la confiance en soi

- Points forts et points faibles
- Moyens d'accroître la confiance en soi dans un contexte de travail

3.2 Habiletés

- **Connaître :**

Capacité à reconnaître des principes et des messages qui influent sur le développement de la confiance en soi.

- **Comprendre :**

Capacité à déterminer des caractéristiques, à expliquer ce qu'est la confiance en soi, l'effet des réussites et des mécanismes pouvant accroître la confiance en soi, à illustrer et à interpréter un système de croyances, des grilles de lecture et de référence, des modèles de comportement, des attitudes et des sentiments, à distinguer des caractéristiques individuelles relatives à la confiance en soi.

- **Appliquer :**

Capacité à choisir des techniques comme moyens favorisant le développement de la confiance en soi.

- **Évaluer :**

Capacité à considérer ses points forts et ses points faibles et à décider de moyens pouvant accroître la confiance en soi dans un contexte de travail.

4 TABLEAU DES PONDÉRATIONS

Notions	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4
	Sensibilisation aux principes généraux de la confiance en soi	Sensibilisation aux facteurs qui influent sur le développement de la confiance en soi	Familiarisation avec les moyens favorisant le développement de la confiance en soi	Évaluation des capacités d'évolution sur le plan de la confiance en soi
Habiletés	15 %	20 %	40 %	25 %
Connaître 10 %	. Principes (1) 5 %	. Environnement (3) 5 %		
Comprendre 40 %	. Définition . Caractéristiques de la confiance en soi (2) 10 %	. Expériences et réussites . Mécanismes visant à augmenter la confiance en soi . Attitudes, comportements et sentiments qui affaiblissent la confiance en soi (4) 15 %	. Contexte de travail et comportements . Expériences professionnelles . Caractéristiques individuelles (5) 15 %	
Appliquer 25 %			. Techniques (6) 25 %	
Évaluer 25 %				. Points forts et points faibles . Moyens d'accroître la confiance en soi (7) 25 %

5 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Le « Plan de mise en situation » proposé dans le cours ISP-1018-1 comporte, comme on l'a vu, des notions et des habiletés qui se prêtent à une pondération. Cette dernière tient compte de deux conditions à satisfaire : le nombre d'objectifs et la complexité des notions et des habiletés retenues.

Voici, en résumé, la pondération de ces notions et habiletés.

Notions		Habiletés	
Sensibilisation aux principes généraux de la confiance en soi	15 %	Connaître Comprendre	5 % 10 %
Sensibilisation aux facteurs qui influent sur le développement de la confiance en soi	20 %	Connaître Comprendre	5 % 15 %
Familiarisation avec les moyens favorisant le développement de la confiance en soi	40 %	Comprendre Appliquer	15 % 25 %
Évaluation des capacités d'évolution sur le plan de la confiance en soi	25 %	Évaluer	25 %

6 COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items

↓

Numéros des cases (dimensions) du tableau de pondération

↓

Phase 1 Sensibilisation aux principes généraux de la confiance en soi

- | | | |
|-----|-----------|---|
| 5 % | 1) | À partir de mises en situation tirées de la vie quotidienne, reconnaître deux principes relatifs à la confiance en soi. |
| 5 % | 2) | À partir d'exemples tirés de la vie courante, expliquer ce qu'est la confiance en soi en tenant compte de deux notions : l'interdépendance et la détermination. |
| 5 % | | À partir d'une mise en situation, déterminer deux caractéristiques d'une personne qui a confiance en elle. |

Phase 2 Sensibilisation aux facteurs qui influent sur le développement de la confiance en soi

- | | | |
|-----|-----------|--|
| 5 % | 3) | Parmi des exemples de messages exprimés par l'entourage, en reconnaître un qui influe sur soi ou sur autrui. |
| 5 % | 4) | En se référant à une expérience personnelle de réussite, expliquer un effet de cette réussite sur la confiance en soi. |
| 5 % | | Au moyen d'exemples, expliquer deux mécanismes qui contribuent à augmenter la confiance en soi. |
| 5 % | | Au moyen d'exemples, illustrer deux attitudes ou comportements ou sentiments qui ont pour conséquence d'affaiblir la confiance en soi. |

Phase 3 Familiarisation avec les moyens favorisant le développement de la confiance en soi

- | | | |
|-----|-----------|---|
| 5 % | 5) | À partir d'une mise en situation relative au développement de la confiance en soi, interpréter un des comportements d'une personne dans un contexte de travail en tenant compte de deux principes relatifs à la confiance en soi. |
| 5 % | | En se référant à ses expériences professionnelles, interpréter son système de croyances ou une de ses grilles de lecture ou une de ses grilles de référence ou un modèle de comportements favorisant le développement de la confiance en soi selon deux principes relatifs à la confiance en soi. |

5 % En se référant à ses expériences professionnelles, distinguer deux caractéristiques individuelles qui ont la propriété de favoriser le développement de la confiance en soi selon un principe relatif à la confiance en soi et selon la notion de détermination personnelle.

25 % **6)** À partir de deux mises en situation, choisir pour chacune d'elles une technique pouvant accroître la confiance en soi basée **au moins** sur deux principes généraux de confiance en soi.

Phase 4 Évaluation des capacités d'évolution sur le plan de la confiance en soi

10 % **7)** En se référant à ses expériences, considérer deux points forts et deux points faibles en ce qui a trait à la confiance en soi.

15 % À partir d'un de ses points faibles, décider de deux moyens pouvant accroître la confiance en soi dans un contexte de travail. Ces moyens sont liés à **au moins** deux principes généraux de confiance en soi.

7 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

7.1 Type d'épreuve

L'épreuve préparée à partir de cette définition du domaine d'examen est une épreuve écrite ou orale. Elle comporte deux parties. L'utilisation des notes de cours est permise.

La première partie porte sur les dimensions n^{os} 1, 2, 3 et 4; la seconde, sur les dimensions n^{os} 5, 6 et 7.

L'épreuve peut se dérouler en plusieurs séances et ne doit pas dépasser 90 minutes.

Enfin, on peut considérer qu'il est parfois possible de construire plus d'un item par comportement observable et que, dans ce cas, les notes attribuées aux items peuvent différer d'un item à l'autre, à condition qu'on respecte l'importance relative du comportement observable.

7.2 Type de résultat

Le résultat obtenu pourrait être exprimé par le terme « réussite » ou par le terme « échec » ou par une « note ». La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve. Le terme « réussite » équivaut à un résultat chiffré égal ou supérieur à 60 p. 100; le terme « échec », à un résultat chiffré inférieur à 60 p. 100.

La première partie compte pour 35 p. 100; la seconde, pour 65 p. 100.

8 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

D'HAINAULT, L. *Des fins aux objectifs de l'éducation*, Bruxelles, Éditions Labor, 1988, 492 p.

DE LANDSHEERE, V., et G. DE LANDSHEERE. *Définir les objectifs de l'éducation*, Paris, P.U.F., 1976, 293 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 1, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 232 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 2, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 231 p.

LEGENDRE, R. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 1993, 1500 p.

MORISSETTE, D., et M. GINGRAS. *Enseigner des attitudes, planifier, intervenir, évaluer*, Québec, Les Presses de L'Université Laval, 1989, p. 86, 88, 91, 122, 155, 156, 165 et 166.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, 2^e version, février 1988, 142 p.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Programme Services d'intégration socioprofessionnelle*, juin 1997, 263 p.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide d'élaboration d'instruments de mesure*, (fascicules), 1993.

